ID: 074-200011773-20221020-CC_2022_0114-DE

Publié le 2 1 OCT. 2022

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE ***

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ANNEMASSE - LES VOIRONS - AGGLOMERATION

REPUBLIQUE FRANCAI

ARRONDISSEMENT DE ST JULIEN-EN-

SIEGE: 11, AVENUE EMILE ZOLA - 74100 ANNEMASSE

GENEVOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

OBJET:

Séance du : mercredi 19 octobre 2022

ACTUALISATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DE CRÉDITS DE PAIEMENT (APCP) POUR LA TÉLÉ RELÈVE DES **COMPTEURS D'EAU**

Convocation du: 12 octobre 2022

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 56

Président de séance : Gabriel DOUBLET Secrétaire de séance : Nadège ANCHISI

Membres présents :

N° CC_2022_0114

Guillaume MATHELIER, Laurent GILET, Bertilla LE GOC, Christian Christian AEBISCHER, DUPESSEY, Michel BOUCHER, BURGNIARD, Dominique LACHENAL, Nicolas LEBEAU-GUILLOT, Louiza LOUNIS, Pascale MAYCA, Amine MEHDI, Yves CHEMINAL, Marie-Claire TEPPE-ROGUET, Marion BARGES-DELATTRE, Paulette CLERC, Anny MARTIN, Jean-Michel VOUILLOT, Nadège ANCHISI, Antoine BLOUIN, Denis MAIRE, Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Gabriel DOUBLET, Yannick CHARVET, Patrick ANTOINE, Jean-Pierre BELMAS, Véronique FENEUL, Pascale PELLIER, Nadine JACQUIER, Daniel DE CHIARA, Alain LETESSIER, Sophie VILLARI

Représentés :

Ines AYEB par Dominique LACHENAL, Maryline BOUCHÉ par Michel BOUCHER, Géraldine VALETTE-GURRIERI par Pascale MAYCA, Chadia LIMAM par Amine MEHDI, Mylène SAILLET RAPHOZ par Nicolas LEBEAU-GUILLOT, Pascal SAUGE par Louiza LOUNIS, Bernard BOCCARD par Marion BARGES-DELATTRE, Claude ANTHONIOZ par Paulette CLERC, Jean-Paul BOSLAND par Antoine BLOUIN, Odette MAITRE par Nadège ANCHISI, Jean-Luc SOULAT par Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Danielle COTTET par Danielle COTTET, Michel COLLOT par Jean-Pierre BELMAS, Marie-Jeanne MILLERET par Nadine JACQUIER

Excusés:

François LIERMIER, Kévin CHALEIL-DOS-RAMOS, Djamel DJADEL, Matthieu LOISEAU, Nabil LOUAAR, Joanny DEGUIN, Anne FAVRELLE, Stéphane PASSAQUAY, Isabelle VINCENT, Maurice LAPERROUSAZ

Par délibération n° CC-2022-0038, le Conseil Communautaire d'Annemasse-Agglo a approuvé la création d'une autorisation de programme et crédits de paiement pour la télérelève des compteurs d'eau.

L'actualisation prévoit un décalage des crédits en 2023, suite à des retards dans le lancement du projet.

	Voté précédemment	BS 2022 Nouvelle proposition	Variations
2022	400 000,00 €	0,00€	-400 000,00 €
2023	1 892 500,00 €	2 292 500,00 €	400 000,00 €
2024	1 402 000,00 €	1 402 000,00 €	0,00€
2025	1 059 500,00 €	1 059 500,00 €	0,00€
TOTAL	4 754 000,00 €	4 754 000,00 €	0,00 €

Envoyé en préfecture le 21/10/2022

Reçu en préfecture le 21/10/2022

Publié le

55 GS -

ID: 074-200011773-20221020-CC_2022_0114-DE

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré : A l'unanimité, DECIDE :

D'APPROUVER l'actualisation des crédits de paiement afférents dns les conditions prévues dans le tableau détaillé joint en annexe.

Le Secrétaire de séance

Pour le président et par délégation,

Signé par : Alain FARINE Date : 20/10/2022 Qualité : Agglo - DGS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date d'affichage, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.